

- Représenter l'établissement auprès des partenaires institutionnels (MESR, rectorat, PRIF) / maîtres d'ouvrages (Up Cité, CROUS, AP-HP, ...) / riverains / élus. Etant donné l'aspect multi-partenarial de l'opération CHU-SO-GPN, cet aspect du poste représente une part significative parmi les missions du directeur de projets,
- Assurer le pilotage des projets et la tenue des objectifs financiers et calendaires fixés pour les projets suivis, en particulier pour le Marché Global de Performance universitaire, qui représente un enjeu financier et fonctionnel sans équivalent pour l'Université et dans le portefeuille d'opérations de l'Epaurif.
- Exercer l'encadrement des collaborateurs (cadres de niveau BAC+5, catégorie A ou équivalent), qui contribuent à ces projets ; dans ce cadre, le ou la titulaire du poste bénéficie d'une délégation de signature (avec seuil), lui offrant une relative autonomie de fonctionnement et la responsabilité afférente
- Rendre compte régulièrement de l'avancement des projets à la directrice de la construction et son adjointe, en fonction de leur actualité et des échéances, au directeur général,
- Faire appel, pour la gestion administrative et financière des opérations dont il / elle a également la responsabilité, aux gestionnaires travaillant en pôle mutualisé,
- Collaborer à l'optimisation des procédures et processus en place au sein de l'établissement.
- Participer aux retours d'expériences sur les opérations de l'Epaurif, à même de valoriser les savoir-faire développés par les différentes équipes tout au long des projets.

PRESENTATION DE L'EPAURIF

PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DE LA DIRECTION DE PROJETS N°3

- La Direction de la construction

La Direction de la Construction accompagne les universités et établissements scientifiques franciliens dans la réalisation de leurs projets immobiliers, après validation du programme et du budget. Elle assure cet accompagnement principalement en tant que mandataire de maîtrise d'ouvrage. À cette fin, elle a la responsabilité de conduire des opérations, en phases de conception et de réalisation, dans leurs différentes composantes techniques, financières et procédurales. Les opérations consistent généralement en des constructions neuves ou des réhabilitations de sites universitaires anciens. Ces opérations exigent une technicité et un savoir-faire liés aux particularités des bâtiments universitaires et des activités qui y prennent place (notamment espaces de recherche avec laboratoires, animaleries...).

La Direction de la Construction porte également des réflexions sur des thématiques techniques ou transverses (gestion administrative, marchés, outils métiers, etc.) pour le compte de l'établissement.

Elle est organisée en huit directions de projets, avec l'appui d'un pôle de gestion commun avec la Direction du Développement et de l'Immobilier, chargé du suivi de l'exécution administrative et financière des marchés.

- La Direction de projets n°3

Le ou la titulaire du poste assurera la direction de projet n°3, au sein de la direction de la construction. Il ou elle sera placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la construction et de son adjointe.

La direction de projets DP3 est en outre composée de trois responsables d'opérations.

La direction de projets n°3 est une direction de projet dédiée au pilotage du volet universitaire et vie de campus du Campus Hospitalo- Universitaire- Saint-Ouen – Grand Paris Nord (CHU-SO-GPN). Cette opération, située à Saint-Ouen, s'inscrit dans un projet d'ensemble réunissant de nombreux acteurs, dont l'université Paris Cité pour le volet universitaire, le CROUS de Paris pour le bâtiment Vie de Campus, l'AP-HP pour le volet hospitalier, l'EPT Plaine-Commune pour la réalisation des espaces publics environnants. Le projet est coordonné par la préfecture de la région Île-de-France. Il a été déclaré d'utilité publique en 2022 et fait l'objet actuellement d'une procédure d'autorisation environnementale unique. Le foncier amené à recevoir le projet est aujourd'hui intégralement maîtrisé. Les démolitions et la dépollution sont achevées.

L'EPAURIF assure, pour le compte de l'université Paris Cité et du CROUS de Paris, la maîtrise d'ouvrage déléguée du campus universitaire et du volet Vie de Campus. Ces deux opérations de construction neuve distinctes seront réalisées concomitamment, à proximité immédiate du futur hôpital.

Volet universitaire du futur CHU Saint-Ouen Grand Paris Nord : réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'université Paris Cité, le projet est constitué d'espaces de formation et de recherche, une bibliothèque, des espaces tertiaires et un centre de conférences pour environ 80 000 m². Il fait l'objet pour sa conception, sa réalisation et son exploitation/maintenance d'un marché global de performances, dont l'attribution a eu lieu en septembre 2024. Le projet retenu s'articule autour de quatre bâtiments : Enseignement, Recherche, Amphithéâtre et Centre des congrès. Les études de niveau PRO sont en cours et les travaux doivent être engagés au 1er semestre 2026. Sa mise en service est prévue pour la rentrée 2029 pour l'enseignement et courant 2030 pour le volet recherche.

Projet Vie de campus : le projet, sous maîtrise d'ouvrage du CROUS de Paris, a pour ambition de créer un pôle de vie étudiante sur la même emprise que le volet hospitalier et le volet universitaire du nouveau CHU à Saint-Ouen. Il comprend des logements étudiants, un équipement sportif et un restaurant universitaire pour une surface d'environ 8 000 m², en lien étroit avec le campus du futur CHU et le territoire. La procédure de sélection du concepteur, lancée sous forme d'un concours, doit aboutir à l'automne 2025 pour une mise en service prévue à la rentrée 2029.

Ces deux opérations stratégiques et complexes, en majorité financées par le ministère de

En fonction du plan de charge de l'établissement, la direction de projets peut aussi se voir confier des actions transverses (animation de groupe de travail, participation aux actions du projet d'Etablissement...)

Formation ingénieur (ENTPE, ESTP, EIVP, INSA, ENPC, ENSAM...), architecte ou équivalent.

Le candidat ou la candidate doit faire preuve de :

- Pratique de la maîtrise d'ouvrage sur des grands projets (bâtiments, infrastructures...) dans un contexte multi-partenarial, appétence pour les aspects techniques et opérationnels d'opérations complexes ;
- Capacité d'animation de démarches transversales, à mobiliser des équipes, à prioriser des commandes multiples ;
- Capacité à créer une relation partenariale avec de nombreux acteurs institutionnels publics, maîtres d'ouvrages, collectivités, et avec des prestataires (entreprises de travaux, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études...) ; esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût prononcé des contacts humains ;
- Capacité d'analyse et de synthèse, capacité à rendre compte et à être force de propositions ; qualités rédactionnelles ;
- Sens de l'organisation et rigueur dans les procédures ;
- Maîtrise du code de la commande publique, des CCAG travaux, MOE et PI ;
- Notions de comptabilité publique.

Français